Image not found or type unknown

défaut contravention suisse

Par **marque**, le **12/07/2012** à **20:07**

Bonjour,

J'ai reçu une contravention de suisse pour excès de vitesse. Sur cette contravention est indiqué le lieu, ma plaque d'immatriculation mais pour la marque du véhicule il y a écrit marque inconnue.

Puis-je contester ce PV puisque le modèle ainsi que la marque du véhicule n'est pas stipulé?

Merci par avance de vos réponses.

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés